

Page: 1/11

Date d'impression: 27.05.2023

Révision: 27.05.2023

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: tétrahydroborate de sodium

· Code du produit: 3314

· No CAS: 16940-66-2 · Numéro CE: 241-004-4

· Numéro d'enregistrement

Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la subtance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) Nº 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement, l'enregistrement est prévu pour un dél ai ultérieur ou est un mélange.

- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Substances chimiques de laboratoire
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

PANREAC QUIMICA S.L.U.

C/Garraf 2

Tel. (+34) 937 489 400 Fax. (+34) 937 489 401

Polígono Pla de la Bruguera

e-mail: product.safety@itwreagents.com

E-08211 Castellar del Vallès (Barcelona)

- · Service chargé des renseignements: email: product.safety@panreac.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Número unique d'appel téléphonique d'urgence: 112 (UE)

Tel.: (+34) 937 489 499

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

H250 S'enflamme spontanément au contact de l'air. Pvr. Sol. 1

Water-react. 1 H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

Acute Tox. 3 H301 Toxique en cas d'ingestion.

Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

(suite page 2)

Date d'impression: 27.05.2023

Révision: 27.05.2023

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: tétrahydroborate de sodium

(suite de la page 1)

Page : 2/11

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger







GHS02 GHS05 GHS06

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H250 S'enflamme spontanément au contact de l'air.

H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

Éviter tout contact avec l'eau. P223

P231+P232 Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P402+P404 Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: Non applicable. vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.1 Substances
- No CAS Désignation

16940-66-2 tétrahydroborate de sodium

- · Code(s) d'identification
- · Numéro CE: 241-004-4

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

· Après inhalation:

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

Tamponner les parties touchées de la peau avec du coton ou de la cellulose, puis laver soigneusement à l'eau et avec un produit de nettoyage doux.

Tamponner au polyéthylèneglycol 400.

(suite page 3)

Date d'impression : 27.05.2023

Révision: 27.05.2023

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: tétrahydroborate de sodium

(suite de la page 2)

Page : 3/11

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dyspnée

Migraine

Toux

· Risques

Risque d'évanouissement.

Risque de perforation gastrique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessairesPas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Ciment

Sable. Ne pas utiliser d'eau.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

Ne pas mettre le produit en contact avec l'eau.

Non combustible.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Eviter le contact avec la substance.

Veiller à une aération suffisante.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Eviter la formation de poussière.

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

Nettoyer.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

(suite page 4)

Date d'impression : 27.05.2023

Révision: 27.05.2023

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: tétrahydroborate de sodium

(suite de la page 3)

Page : 4/11

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit ne doit pas etre en contact avec l'eau

Bien dépoussiérer.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Le produit n'est pas inflammable.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides, ni avec des composés de métaux lourds.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

L'emballage ne doit être ouvert que sous aspiration locale.

Stocker à sec.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Conserver dans le gaz inerte sec.

Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.

- · Température de stockage recommandée: Température ambiante
- · Classe de stockage: 4.3
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Néant
- · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Nettoyer le vêtement souillé en aspirant; ne pas souffler, ni brosser.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Filtre P3

Protection respiratoire nécessaire en cas de formation de poussières.

(suite page 5)

Date d'impression : 27.05.2023

Révision: 27.05.2023

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: tétrahydroborate de sodium

· Protection des mains:

(suite de la page 4)

Page : 5/11



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,11 mm

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 480 min

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,11 mm Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 480 min

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Utiliser une tenue de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales

État physiqueCouleur:Odeur:Inodore

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation: 360 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 400 °C

· Inflammabilité Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement

inflammables.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:
 Supérieure:
 Point d'éclair
 Température de décomposition:
 pH
 Non déterminé.
 Non applicable.
 Non applicable.

· Viscosité:

Viscosité cinématiqueDynamique:Non applicable.Non applicable.

(suite page 6)

Date d'impression: 27.05.2023

Révision: 27.05.2023

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: tétrahydroborate de sodium

(suite de la page 5)

Page : 6/11

· Solubilité

· l'eau à 25 °C: 550 g/l

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé. · Pression de vapeur: Non applicable.

Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 1.07 a/cm3 · Densité relative Non déterminé. 350-500 kg/m3 · Masse volumique: Densité de vapeur: Non applicable. · Caractéristiques des particules Voir point 3.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Substance solide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité

· Température d'inflammation: Spontanément inflammable à l'air.

Propriétés explosives: Non déterminé. · Masse moléculaire 37,83 g/mol

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant

· Matières solides pyrophoriques S'enflamme spontanément au contact de l'air.

Matières et mélanges auto-échauffants néant

Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables

qui peuvent s'enflammer spontanément.

· Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant · Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Un contact avec l'eau provoque la libération de gaz combustibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Humidité
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Un contact avec l'eau provoque la libération de gaz combustibles.

(suite page 7)

Date d'impression : 27.05.2023

Révision: 27.05.2023

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: tétrahydroborate de sodium

(suite de la page 6)

Page: 7/11

- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles:

eau

Un contact avec l'eau provoque la libération de gaz combustibles.

- 10.6 Produits de décomposition dangereux: En cas de d'incendie: voir paragraphe 5.
- · Indications complémentaires:

sensible à l'humiditè.

hygroscopique

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Toxique en cas d'ingestion.
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Nous ne disponsons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

· Composant	Type	Valeur	Espèce	
Oral LD50 160 mg/kg (rat)				

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- En cas d'inhalation Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Autres indications (sur la toxicologie expérimentale): céphalées

Troubles du SNC, ataxie (troubles de la coordination des mouvements).

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien la substance n'est pas comprise

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation

EC50 1 mg/l (Aquatic plants) 5.600 mg/l (fish)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Date d'impression : 27.05.2023

Révision: 27.05.2023

Page: 8/11

(suite de la page 7)

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: tétrahydroborate de sodium

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- DDT-11
- · **PBT:** Non applicable.
- · **vPvB:** Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (classification selon liste): polluant

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · DOT, ADR, IMDG, IATA UN1426
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **DOT** Sodium borohydride

• ADR BOROHYDRURE DE SODIUM • IMDG, IATA SODIUM BOROHYDRIDE

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · DOT



· Classe 4.3 Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des

gaz inflammables.

· Label 4.3

(suite page 9)

Page: 9/11
Date d'impression: 27.05.2023

Révision: 27.05.2023

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: tétrahydroborate de sodium

	(suite de la page
ADR	
Classe	4.3 (W2) Matières qui, au contact de l'eau, dégage des gaz inflammables.
Étiquette	4.3
IMDG, IATA	
Class	4.3 Matières qui, au contact de l'eau, dégagent d gaz inflammables. 4.3
	4.5
14.4 Groupe d'emballage DOT, ADR, IMDG, IATA	1
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières qui, au contact de l'eau, dégage des gaz inflammables.
Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): No EMS: Stowage Category Handling Code Segregation Code	489 F-G,S-O E H1 Keep as dry as reasonably practicable SG26 In addition: from goods of classes 2.1 and when stowed on deck of a containership a minimulation distance of two container spaces athwartship shall maintained, when stowed on ro-ro ships a distance 6 m athwartship shall be maintained. SG35 Stow "separated from" SGG1-acids
14.7 Transport maritime en vrac conformémen aux instruments de l'OMI	nt Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
DOT Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: Forbidden On cargo aircraft only: 15 kg
ADR	
Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ)	0 Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
	1
Catégorie de transport	· F
Catégorie de transport Code de restriction en tunnels IMDG	É

Date d'impression: 27.05.2023

Révision: 27.05.2023

Page: 10/11

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: tétrahydroborate de sodium

(suite de la page 9)

• Excepted quantities (EQ)

Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

• "Règlement type" de l'ONU:

UN 1426 BOROHYDRURE DE SODIUM, 4.3, I

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées ANNEXE I la substance n'est pas comprise
- · Catégorie SEVESO

H2 TOXICITÉ AIGUË

P7 LIQUIDES ET SOLIDES PYROPHORIQUES

- O2 Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 40
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II la substance n'est pas comprise
- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3) la substance n'est pas comprise
- · Annexe II PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT la substance n'est pas comprise
- · Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de droques la substance n'est pas comprise
- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers la substance n'est pas comprise
- · Prescriptions nationales:
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57 la substance n'est pas comprise
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Date de la version précédente: 11.02.2021
- · Numéro de la version précédente: 6.03
- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

(suite page 11)

Date d'impression: 27.05.2023

Révision: 27.05.2023

Page : 11/11

Numéro de version 6.04 (remplace la version 6.03)

Nom du produit: tétrahydroborate de sodium

(suite de la page 10)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Pyr. Sol. 1: Matières solides pyrophoriques - Catégorie 1

Water-react. 1: Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables – Catégorie 1 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3 Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

* Données modifiées par rapport à la version précédente